



**COMMUNE DE BOUCLANS
CONSEIL MUNICIPAL DU 6 MARS 2026
PROCES VERBAL**

Lieu : Mairie de Bouclans

Président : M. HIRTZEL Martial

Secrétaire : Mme POUPENEY Frédérique

**SOUS RESERVE DE L'APPROBATION PAR LES
CONSEILLERS LORS DE LA REUNION DE CONSEIL
DU 20 MARS 2026**

Etaient présents : M. AURIOL Christophe ; M. BOURRAT Joël ; Mme DEFRASNE Nathalie ; Mme FERNIOT-PAPILLON Cécile ; Mme GRUET Mélanie ; M. HIRTZEL Martial ; M. ISABEY Jean-Marie ; Mme MANZONI Fleur ; M. MICHEL Gino ; Mme POMMEY Oriane ; Mme POUPENEY Frédérique ; Mme SIMONIN Virginie ; Mme VERDOT Estelle

Etaient absents excusés : M. BOUVRESSE Vincent ; M. BUGNET Valentin ; Mme DENIMAL Sophie ; Mme DUEDE-FERNANDEZ Virginie ; M. MARTIN Alexis ; Mme PERROT-MINOT Joséphine ;

Procurations données :

De M. BUGNET Valentin à Mme POUPENEY Frédérique

La séance est ouverte à 20h30 en session ordinaire.

Ordre du jour :

- Approbation du PV du conseil municipal du 20 février 2026 (délibération)
- Approbation des CFU 2025 (délibérations)
- Affectations des résultats (délibérations)
- Rachat/revente d'un caveau (délibération)
- Informations diverses

1/ APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 FEVRIER 2026

Le procès verbal de la séance de conseil municipal du 20 février 2026 a été adressé aux conseillers municipaux. Celui-ci n'appelle aucune observation.

Il est approuvé par douze voix pour et une abstention.

Voix pour : 12 Voix contre : 0 Abstentions : 1 [délibération n°1]

Arrivée de Oriane POMMEY à 20h41.

2/ APPROBATION DES CFU 2025

Les documents constituant les Comptes Financiers Uniques 2025 ont été adressés aux conseillers municipaux avec les documents préparatoires.

- BUDGET PRINCIPAL

PRESENTATION GENERALE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE - VUE D'ENSEMBLE - BUDGET PRINCIPAL				
		INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL CUMULE
RECETTES	PREVISION BUDGETAIRE TOTALE	655 389,97 €	924 246,00 €	1 579 635,97 €
	RECETTES REALISEES	383 405,51 €	1 314 404,39 €	1 697 809,90 €
	RESTE A REALISER	132 680,50 €	- €	132 680,50 €
DEPENSES	AUTORISATION BUDGETAIRE TOTALE	612 833,74 €	910 907,34 €	1 523 741,08 €
	DEPENSES REALISEES	623 166,72 €	765 173,69 €	1 388 340,41 €
	RESTE A REALISER	- €	- €	- €
	SOLDE DES REALISATIONS DE L'EXERCICE	(239 761,21) €	549 230,70 €	309 469,49 €
	RESULTATS ANTERIEURS REPORTES	(42 566,23) €	761 834,79 €	719 268,56 €
	EXCEDENT / DEFICIT (+/-)	(282 327,44) €	1 311 065,49 €	1 028 738,05 €
	RESTE A REALISER	132 680,50 €	- €	132 680,50 €
	EXCEDENT / DEFICIT (+/-)	(149 646,94) €	1 311 065,49 €	1 161 418,55 €

Le Maire se retire de la séance afin que le conseil municipal puisse délibérer.

Jean Marie ISABEY, 1^{er} adjoint, est nommé président de séance.

Considérant le CFU du budget principal tel que présenté et résumé, le conseil municipal, après en avoir délibéré, le maire étant sorti et n'ayant pas pris part au vote :

- Approuve le Compte Financier Unique 2025 du budget principal.
- Donne pouvoir au maire pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Voix pour : 13 Voix contre : 0 Abstentions : 0 [délibération n°2]

- BUDGET BOIS

PRESENTATION GENERALE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE - VUE D'ENSEMBLE - BUDGET BOIS				
		INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL CUMULE
RECETTES	PREVISION BUDGETAIRE TOTALE	56 489,49 €	103 100,00 €	159 589,49 €
	RECETTES REALISEES	36 189,49 €	69 542,68 €	105 732,17 €
	RESTE A REALISER	- €	- €	- €
DEPENSES	AUTORISATION BUDGETAIRE TOTALE	20 300,00 €	85 366,00 €	105 666,00 €
	DEPENSES REALISEES	11 795,79 €	43 165,09 €	54 960,88 €
	RESTE A REALISER	- €	- €	- €
	SOLDE DES REALISATIONS DE L'EXERCICE	24 393,70 €	26 377,59 €	50 771,29 €
	RESULTATS ANTERIEURS REPORTES	(36 189,49) €	312 302,80 €	276 113,31 €
	EXCEDENT / DEFICIT (+/-)	(11 795,79) €	338 680,39 €	326 884,60 €
	RESTE A REALISER	- €	- €	- €
	EXCEDENT / DEFICIT (+/-)	(11 795,79) €	338 680,39 €	326 884,60 €

Considérant le CFU du budget Bois tel que présenté et résumé, le conseil municipal, après en avoir délibéré, le maire étant sorti et n'ayant pas pris part au vote :

- Approuve le Compte Financier Unique 2025 du budget Bois.
- Donne pouvoir au maire pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Voix pour : 13 Voix contre : 0 Abstentions : 0 [délibération n°3]

- BUDGET LOTISSEMENT

PRESENTATION GENERALE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE - VUE D'ENSEMBLE - BUDGET LOTISSEMENT				
		INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL CUMULE
RECETTES	PREVISION BUDGETAIRE TOTALE	274 837,28 €	227 278,67 €	502 115,95 €
	RECETTES REALISEES	222 812,38 €	175 253,77 €	398 066,15 €
	RESTE A REALISER	- €	- €	- €
DEPENSES	AUTORISATION BUDGETAIRE TOTALE	224 918,64 €	718 138,60 €	943 057,24 €
	DEPENSES REALISEES	172 893,74 €	666 113,90 €	839 007,64 €
	RESTE A REALISER	- €	- €	- €
	SOLDE DES REALISATIONS DE L'EXERCICE	49 918,64 €	(490 860,13) €	(440 941,49) €
	RESULTATS ANTERIEURS REPORTES	(49 918,64) €	490 860,13 €	440 941,49 €
	EXCEDENT / DEFICIT (+/-)	- €	- €	- €
	RESTE A REALISER	- €	- €	- €
	EXCEDENT / DEFICIT (+/-)	- €	- €	- €

Considérant le CFU du budget Lotissement tel que présenté et résumé, le conseil municipal, après en avoir délibéré, le maire étant sorti et n'ayant pas pris part au vote :

- Approuve le Compte Financier Unique 2025 du budget Lotissement
- Donne pouvoir au maire pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Voix pour : 13 Voix contre : 0 Abstentions : 0 [délibération n°4]

- BUDGET PHOTOVOLTAÏQUE

PRESENTATION GENERALE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE - VUE D'ENSEMBLE - BUDGET PHOTOVOLTAÏQUE				
		INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL CUMULE
RECETTES	PREVISION BUDGETAIRE TOTALE	1 260,00 €	2 135,00 €	3 395,00 €
	RECETTES REALISEES	1 258,00 €	2 208,15 €	3 466,15 €
	RESTE A REALISER	- €	- €	- €
DEPENSES	AUTORISATION BUDGETAIRE TOTALE	1 890,00 €	1 815,00 €	3 705,00 €
	DEPENSES REALISEES	1 887,00 €	1 338,07 €	3 225,07 €
	RESTE A REALISER	- €	- €	- €
	SOLDE DES REALISATIONS DE L'EXERCICE	(629,00) €	870,08 €	241,08 €
	RESULTATS ANTERIEURS REPOTES	11 409,12 €	280,66 €	11 689,78 €
	EXCEDENT / DEFICIT (+/-)	10 780,12 €	1 150,74 €	11 930,86 €
	RESTE A REALISER	- €	- €	- €
	EXCEDENT / DEFICIT (+/-)	10 780,12 €	1 150,74 €	11 930,86 €

Considérant le CFU du budget Photovoltaïque tel que présenté et résumé, le conseil municipal, après en avoir délibéré, le maire étant sorti et n'ayant pas pris part au vote :

- Approuve le Compte Financier Unique 2025 du budget Photovoltaïque
- Donne pouvoir au maire pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Voix pour : 13 Voix contre : 0 Abstentions : 0 [délibération n°5]

3/ AFFECTATION DES RESULTATS

Le maire reprend sa place de président de séance.

AFFECTATION DU RESULTAT BUDGET PRINCIPAL	
Résultat de fonctionnement	
A) Résultat de l'exercice 2025	549 230,70 €
B) Résultats antérieurs reportés	761 834,79 €
C) Résultat à affecter (= A + B hors RAR)	1 311 065,49 €
Investissement	
D) Solde d'exécution d'investissement	(282 317,44 €)
E) Solde des Restes à Réaliser d'investissement	132 680,50 €
F) Besoin de financement	(149 636,94 €)
Affectation	1 311 065,49 €
G) Affectation en réserve R 1068 en investissement	149 636,94 €
H) Report du solde de l'excédent de fonctionnement en R 002	1 161 428,55 €
Déficit reporté D002	0,00 €
AFFECTATION DU RESULTAT BUDGET BOIS	
Résultat de fonctionnement	
A) Résultat de l'exercice 2025	26 377,59 €
B) Résultats antérieurs reportés	312 302,80 €
C) Résultat à affecter (= A + B hors RAR)	338 680,39 €
Investissement	
D) Solde d'exécution d'investissement	(11 795,79 €)
E) Solde des Restes à Réaliser d'investissement	0,00 €
F) Besoin de financement	(11 795,79 €)
Affectation	338 680,39 €
G) Affectation en réserve R 1068 en investissement	11 795,79 €
H) Report du solde de l'excédent de fonctionnement en R 002	326 884,60 €
Déficit reporté D002	0,00 €

CONSTATATION DU RESULTAT BUDGET LOTISSEMENT SOUS LATTE	
Résultat de fonctionnement	
A) Résultat de l'exercice 2025	(490 860,13) €
B) Résultats antérieurs reportés	490 860,13 €
C) Résultat à affecter (= A + B hors RAR)	- €
Investissement	
D) Solde d'exécution d'investissement	0,00 €
E) Solde des Restes à Réaliser d'investissement	0,00 €
F) Besoin de financement	0,00 €
Affectation	
G) Affectation en réserve R 1068 en investissement	Pas d'affectation de résultat en budget de stock
H) Report du solde de l'excédent de fonctionnement en R 002	- €
Déficit reporté D002	

AFFECTATION DU RESULTAT BUDGET PHOTOVOLTAÏQUE	
Résultat de fonctionnement	
A) Résultat de l'exercice 2025	870,08 €
B) Résultats antérieurs reportés	280,66 €
C) Résultat à affecter (= A + B hors RAR)	1 150,74 €
Investissement	
D) Solde d'exécution d'investissement	10 780,12 €
E) Solde des Restes à Réaliser d'investissement	0,00 €
F) Besoin de financement	
Affectation	
G) Affectation en réserve R 1068 en investissement	0,00 €
H) Report du solde de l'excédent de fonctionnement en R 002	1 150,74 €
Déficit reporté D002	

Le conseil municipal, après avoir examiné les comptes financiers 2025, statuant sur l'affectation des résultats de fonctionnement de l'exercice, constatant que les comptes font apparaître :

Budget principal, un excédent de fonctionnement de 549 230,70 €
 Budget Forêt, un excédent de fonctionnement de 26 377,59 €
 Budget Lotissement, un déficit de fonctionnement de – 490 860,13 €
 Budget photovoltaïque, un résultat de l'exercice de 870,08 €

Décide d'affecter les résultats comme suit :

Budget Principal,
 Affectation en R 1068 besoin de financement 149 636,94 €,
 Report en fonctionnement R 002 : 1 161 428,55 €

Budget Forêt,
 Affectation en R 1068 besoin de financement 11 795,79 €,
 Report en fonctionnement R 002 : 326 884,60 €

Budget Lotissement,
 Résultat de l'exercice 2025 : – 490 860,13 €
 Résultats antérieurs reportés : + 490 860,13 €
 Solde final : 0,00 €
 Pas d'affectation (budget de stock).

Budget photovoltaïque :
 Report en fonctionnement R 002 : 1 150,74 €

Voix pour : 14 voix contre : 0 abstentions : 0
 [délibérations n°6 – 7 – 8 - 9]

4/ RACHAT D'UN CAVEAU

Après avoir modifié leurs souhaits en matière d'obsèques, la famille BAUMONT souhaite rétrocéder son caveau à la commune.

Par ailleurs, suite à un décès récent, Mme LEFEBVRE et M. MARTINS souhaitent acquérir un caveau et la disponibilité du caveau évoqué ci-dessus conviendrait à leurs besoins.

Depuis le mandat précédent, la commune n'opérait plus de création/cession de caveau en direct, laissant aux familles le soin de traiter directement avec les services de pompes funèbres.

Néanmoins, compte tenu de l'accord de principe entre le cédant et le demandeur, il est proposé que la commune rachète à la famille BAUMONT leur caveau au prix initial qu'ils ont acquitté, soit 1 480 € TTC et assure la cession aux demandeurs dans les mêmes conditions.

Après avoir entendu l'exposé, et en avoir délibéré, le conseil municipal valide :

La reprise du caveau de la famille BAUMONT au prix de 1 480 € TTC

La cession du caveau à Mme LEFEBVRE et M. MARTINS au prix de 1 480 € TTC

Le conseil municipal donne mandat au maire pour procéder à la mise en œuvre de cette décision.

Voix pour : 14 Voix contre : 0 Abstentions : 0 [délibération n°10]

5/ INFORMATIONS DIVERSES

• Tenue du scrutin le 15 mars 2026 :

Scrutin du 15 mars 2026 - 1er tour des élections municipales			
Bureau de vote de BOUCLANS			
	1	2	3
8H-10H	Martial HIRTZEL	Gino MICHEL	Frédérique POUPENEY
10H-12H	Gino MICHEL	Cécile FERNIOT PAPILLON	Virginie DUEDE FERNANDEZ
12H-14H	Mélanie GRUET	Orianne POMMEY	Christophe AURIOL
14H-16H	Isabelle PIQUARD	Virginie SIMONIN	Vincent BOUVRESSE
16H-18H	Martial HIRTZEL	Jean Marie ISABEY	Frédérique POUPENEY
Bureau de vote de VAUCHAMPS			
	1	2	
8H-10H	Valentin BUGNET	Jean Marie ISABEY	
10H-12H	Sophie DENIMAL	Fleur MANZONI	
12H-14H	Estelle VERDOT	Alexis MARTIN	
14H-16H	Cécile FERNIOT PAPILLON	Orianne POMMEY	
16H-18H	Joel BOURRAT	Valentin BUGNET	

• Distribution des Bouclans Info :

A prévoir semaine 10 (7 et 8 mars 2026).

• Situation de valorisation financière et fiscale :

Elle sera transmise aux conseillers dès réception.

• Prochain conseil communautaire :

Le dernier conseil communautaire du mandat de déroulera à Bouclans le 9 mars à 20 heures, suivi d'un moment de convivialité.

Les élus de Bouclans sont invités à aider au service.

• Travaux d'assainissement dans le vieux village :

La CCPHD lance l'appel d'offres. Les travaux sont prévus avec une tranche fixe (rue du Vieux Village) et une tranche optionnelle (rue de la Mairie et chemin du Gour). Il devraient débuter à l'été 2026.

• Prochain conseil municipal :

20 mars 2026 (élection du maire et des adjoints)

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h15.

M. le maire,
M. HIRTZEL

